

Economiser de l'énergie avec PEIK devient encore plus avantageux !

Plus de soutien :

60%

au lieu de 50%

Offre valable jusqu'au 30.04.2021



Optimisez la consommation d'énergie de votre PME et réduisez encore vos coûts. **Jusqu'à fin avril 2021**, ça vaut encore plus la peine de passer à l'action : SuisseEnergie propose, pour cette durée limitée, des contributions d'encouragement plus élevées en **prenant en charge 60 % au lieu de 50 % de l'accompagnement à la mise en œuvre** par la.le conseiller.ère PEIK (jusqu'à hauteur de CHF 13 000).

Une analyse approfondie de votre entreprise sera le premier pas pour l'identification des mesures d'efficacité rentables à court et moyen terme. Le conseil énergétique PEIK vous offre un accompagnement dans cette démarche,

mais également lors de la mise en œuvre des mesures – notamment pour les demandes d'offres, les demandes de subventions, l'optimisation de l'exploitation ou encore en tant que représentant du maître d'ouvrage.

Profitez-en dès maintenant !

Inscrivez-vous à l'adresse info@peik.ch ou contactez votre conseiller / votre conseillère en énergie PEIK :

PEIK

Audit énergétique
pour les PME

Un programme de



suisse**énergie**